

# RAPPORT d'ORIENTATION

Exercice 2009 (novembre 2008 à octobre 2009)

En 2009, comme les années précédentes, l'Association demeure attachée aux deux axes de travail suivants, en accord avec l'article 2 de ses statuts, qui en fixe l'objet :

**-1- Agir auprès des décideurs pour obtenir des aménagements cyclables surs, pratiques, rapides pour Rennes et les environs, en harmonie avec l'ensemble des usagers de l'espace public et du réseau routier.**

**-2- Développer l'usage du vélo pour qu'il se positionne indiscutablement comme un mode de déplacement alternatif à la voiture.**

Un troisième volet s'y rajoute naturellement :

**-3- la vie de l'association elle-même, l'animation de la structure, le lien entre les adhérents.**

## Rappel du contexte local :

Notre action se situe dans une agglomération à fort potentiel de développement de la part modale des déplacements non motorisés. Rennes est une ville où:

- il y a de la place pour circuler à bicyclette.
- l'historique des années 90 est riche d'initiatives en faveur de la pratique du vélo.
- la dissuasion de la circulation automobile dans le centre ville joue assez fortement.
- les déclivités sont modérées.
- Les démarches de soutien, de la part de l'agglomération, aux Plans de Déplacements d'Entreprise (PDE), au développement des "pédibus" contribuent à la sensibilisation de la population.

Le contexte économique avec les crises écologique, financière, énergétique ne peut qu'inciter à la pratique du vélo, moyen de déplacement peu coûteux, respectueux de l'environnement, mais aussi tonique, relaxant, convivial.

## **-1- actions auprès des décideurs, élus et techniciens:**

- 1.1 Notre association est résolue à obtenir la mise en place d'une **consultation préalable et systématique des usagers "organisés"** (FFCT, Rayons d'Action, Espace Piéton, etc...) dans le cadre des nouveaux aménagements de voirie ou de leur rénovation.

Nous souhaitons que usagers, élus, techniciens, bureaux d'études se rencontrent pour échanger, pour mieux se connaître, pour susciter des réflexions et trouver des solutions. L'information doit mieux circuler pour encourager les volontés, enrichir les dossiers d'études, éviter les erreurs et optimiser la réussite des aménagements favorables aux déplacements non motorisés

1.2 Nous continuerons à participer activement et de manière constructive aux instances de consultation de Rennes et Rennes Métropole.

1.3 Nous devons saisir toutes les opportunités pour entrer en contact avec les élus et institutionnels en charge des déplacements doux: Conseil Régional, Conseil Général, les Pays, les communes des environs, les cabinets d'études, l'ADEME, ... Le chantier est énorme. Les sollicitations sont nombreuses et variées. Nous devons trouver parmi nos adhérents des personnes motivées pour assurer ces échanges, ce lien indispensable.

## **-2- Le développement à la pratique du vélo en tant que moyen de déplacement (+ partenariat inter-associatif)**

### **Les publics cibles:**

- les Rennais et les habitants de la 1<sup>ère</sup> couronne
- les scolaires
- les étudiants
- le partenariat inter- associatif : Ar Vuez, MCE, Espace piéton, FFCT, ...
- les salariés des entreprises

### **les actions**

2.1 Fête du vélo en Juin : pour donner à cet événement l'écho qu'il devrait avoir, il est nécessaire que nous soyons associés à la collectivité pour sa préparation. Les démarches en ce sens ont débuté auprès des élus.

2.2 Les salons: il s'agit d'assurer notre présence sur quelques événements importants, en fonction des disponibilités des bénévoles: semaine de l'environnement, salon Ile et Bio de Guichen, etc...

2.3 Saisir toute opportunité pour intervenir en milieu scolaire et universitaire et sensibiliser les jeunes à la pratique du vélo et à la sécurité des déplacements.

2.4 Développer les partenariats inter-associatifs, avec en priorité, les associations de la Maison de la Consommation et de l'Environnement ; mais également avec **Espace Piéton** sur le développement des déplacements non motorisés et sur l'aménagement de l'espace public, avec l'association étudiante **Ar Vuez** autour par exemple de la création d'un atelier vélo sur le campus et de l'animation des vélorutions, avec **la FFCT** sur la sécurité des aménagements et sur l'animation en milieu scolaire, **les associations d'environnement des villes autour de Rennes** qui incluent dans leurs actions la promotion des déplacements à vélo.

2.5 mettre à profit les nombreuses démarches "Plan de Déplacement Entreprise" pour inciter les salariés des entreprises à "*oser le vélo!*".

2.6 proposer aux adhérents de s'impliquer dans la vie de leur quartier pour agir sur les aménagements, les comportements et créer des liens avec RA.

### **-3- Structurer et faire vivre notre association**

3.1 proposer aux adhérents des services et des temps forts d'animation:

- ateliers d'aide à la réparation, tatouages de vélo,
- balades le dimanche matin,
- mise à disposition d'une documentation vélo à la MCE
- informations à disposition sur le site
- rédiger une lettre d'info périodique diffusée à tous les adhérents
- organiser les dons de vélos, réception et distribution (vélosolidarité)

3.2 accueillir les nouveaux adhérents et connaître leurs attentes vis-à-vis de l'association.

3.3 s'organiser pour susciter la participation active du plus grand nombre.

3.4 définir et afficher l'agenda annuel des temps forts sur lesquels on choisit de se mobiliser.